



## Message du maire

Nous voilà déjà à notre premier communiqué de 2009! L'année 2008 était sans doute remplie d'apprentissage pour le conseil et nous a aussi permis d'élaborer un plan stratégique. Le travail est déjà entamé pour assurer sa mise en œuvre donc plusieurs activités sont envisagées pour les prochains mois et elles vous seront communiquées à travers les divers médias de la région. D'ailleurs, le conseil reconnaît qu'il y a encore un énorme travail à faire dans notre communauté ainsi qu'au niveau des services qui y existent et nous sommes prêts à soulever ce défi.

J'encourage donc les gens de Beaubassin-est de s'impliquer dans leurs communautés et d'assister à nos réunions publiques afin d'aider à développer notre vision pour les années à venir. L'union fait la force donc il est primordial que nos citoyens jouent tous un rôle actif dans la réussite qui nous attend.

Sincèrement,

Ola Drisdelle

### Préparez-vous à l'avance...

Un permis de construction nécessite certaines informations alors, soumettez votre demande à la Commission d'aménagement Beaubassin quelques semaines à l'avance pour vous assurer que le tout soit prêt à temps. Pour plus de détails, appelez le 533-3637 ou consultez leur site Web, [www.cabbpc.ca](http://www.cabbpc.ca).

**Un Plan vert**  
pour Cap-Pelé et Beaubassin-est

La Communauté rurale Beaubassin-est et le Village de Cap-Pelé travaillent sur un plan vert. Vous êtes invités à nous faire parvenir vos suggestions ou commentaires à [leplanvert@gmail.com](mailto:leplanvert@gmail.com) ou en téléphonant au 577-2071.

## Impôts 2009

Vous avez sans doute récemment reçu votre facture d'impôt 2009. Afin de vous aider à mieux comprendre votre facture, nous avons inclus ci-dessous un exemple détaillé d'une facture résidentiel.

Informations au sujet de vos factures d'impôt résidentiel						
	Evaluation de la propriété		Taux	Montant à payer		
<b>Impôt de communauté rurale</b>						
Résidentiel*	\$	100,000.00	\$	0.0905	\$	90.50
<b>Impôt</b>						
Résidentiel	\$	100,000.00	\$	1.5000	\$	1,500.00
Crédit d'impôt (résidences)	\$	100,000.00	-\$	1.5000	-\$	1,500.00
Services provinciaux**	\$	100,000.00	\$	0.6500	\$	650.00
Services locaux (résidentiels)***	\$	100,000.00	\$	0.1844	\$	184.40
Coût de réévaluation	\$	100,000.00	\$	0.0200	\$	20.00
<b>Montant total à payer en impôt foncier</b>					\$	944.90
<b>MONTANT QUI REVIENT À BEAUBASSIN-EST</b>					\$	90.50
* Frais pour les services de la commission d'aménagement, l'évaluation des propriétés, l'administration						
** Frais pour les services de polices, de routes et de contrôle des animaux donnés par la province						
*** Taux est pour le quartier de Grand-Barachois. Varie de 0.15 à 0.22 pour les services de collecte des ordures, service de protection des incendies, lumières de rue et de récréation offerts par la PNB.						